

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autre
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société :	
Matricule : 3029		Nom & Prénom : DOUNAS Abdellatif	
Actif		Pensionné(e)	
Autre :			
Date de naissance : 15/12/59		Adresse : 7 Rue Bussang MAARIF EXT. CASA -	
Tél. : 06 71 41 91 77		Total des frais engagés : 2369,50	
Cadre réservé au Médecin			
BERRADA SOUNI CHAKIB Ophthalmologiste Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tel : 05 22 99 45 68/69			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 12/02/2020			
Nom et prénom du malade : Bouléhza Néjma Age:			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Déposition, affection glandulaire			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. Date : 05 MARS 2020			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 9180

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.02.2020	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB			Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB INP : 1111111111111111 Optométriste Galerie Familia Angle Rue Jura 1 Av. Vergne 3ème Étage Maârif Casablanca - Tél. : 05 22 89 45 55
	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB			Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB INP : 1111111111111111 Optométriste Galerie Familia Angle Rue Jura 1 Av. Vergne 3ème Étage Maârif Casablanca - Tél. : 05 22 89 45 55

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Passeur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie CHAAABI K Rue Nouhass El Nahoui, Maârif Tél: 0522 99 09 22 - Casablanca	12/02/2020	119.50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
CHAOUI OPTIQUE Opticien - Optométriste 2125 Rue 87 Hakam 2 Casablanca Tél: 05 22 85 37 24	09/03/2020					12000000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OC

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				1111111111111111
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Lazer

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agrée Pour Permis D'Conduire



الدكتور براة السنی شکیب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الجول عدسة الاتصال - الليزر - أخبوغرافي

لزيك - إزالة الجمالة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لـ أمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على السياقة

دار البيضاء ، في : 12.02.2025

FAVLEZ - NEJMA -

ZENITH Phar
Galerie Familia Angle Rue Jura
Casablanca - Tel.: 05 22 99 44 22
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tel.: 05 22 99 44 22

Barcode: 6 118001 270521

PPV : 28,80 DH

Barcode: 6 118001 070422
Laboratoires Sothema Bouskoura
Ophtalmol 0,1% Solvyn 5 ml
AD.S.P. Mydro N° 158/DMP22/NPP
PPV : 30,70 DHS
407252

$$\begin{aligned} & \text{Lunettes de Contraction (ven + l'ouverture)} \\ & \text{anti reflet} \\ & 176 \Rightarrow = (45^\circ - 9,25) - 2,50 \\ & = (0^\circ - 1,25) - 3,00 \end{aligned}$$

CHAOUFI OPTIQUE
Opticien - Optométriste
2125 Rue 87-Hakam 2 Casablanca
Tél : 05 22 85 37 24

90.70

- optogard.

28.80

- Antichoc. Céley

119.50

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste

Galerie Familia Angle Rue Jura
Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tel.: 05 22 99 44 22

Pharmacie CHAKIB
Mme CHAKIB Maârif
Rue Nouhaïd 89 22 - Casablanca
Tel: 05 22 99 89 22 - Casablanca

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien cinéma)

Familia) 3ème étage - Maârif - Casablanca

Tél. : 0522.99.45.68/69

رواق فاميليا زاوية زنقة جورا و اوفرني (سينما فاميليا سابقا)

الطابق - المعارف - الدار البيضاء

الهاتف : 0522.99.45.68/69

CHAOUFI OPTIQUE

2125 Rue 87 Hakam 2 - Casablanca

Tél : 05 22 85 37 24

أشعوofi أوبتيك

زنقة 87 حكم 2 - البيضاء

الهاتف : 05 22 85 37 24

Casablanca, le :

21/03/2020

Facture N° 001400

M : 13 Rue LERFAT HAKAM
2125 Rue 87 Hakam 2 Casablanca
Tél. 05 22 85 37 24

Droit

N° de Nomonclature :

Docteur : BEARRADA Soumicha 13-

Monture : Optique 800,00 DH

Verres :

(0RMA) AR	
00 (-07764(1)-3150	600,00 DH
00 (-1,505,0)-300	200,00 DH
2200,00 DH	

Total.....

Arrêtée la Présente Facture a la somme de :

CHAOUI OPTIQUE
Opticien... Optométriste
2125 Rue 87 Hakam 2 Casablanca
Tél : 05 22 85 37 24

Georges
GHS